

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 avril 2025
Délibération n°56

L'An deux mille vingt-cinq, le sept avril, à 19h30, le Conseil Municipal convoqué le vingt et un mars s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : MOREAU Gaëlle ; FISCHER Maryline ; GRANET Alice ; MOUTIER Gérard HERMITTE Jean-Pierre ; SEMIOND Philippe ; BARONNAT Bernard ; COQUILLAT Catherine ; ALPHAND Thierry ; Virginie JEANE ; MOUGIN Rémi ; MOSSO Véronique ; ALDEBERT Gérard ; PRAT Christelle ;

Absents :

Procurations : VIESSANT Céline à MOREAU Gaëlle ; KIRKYACHARIAN Luc à FISCHER Maryline ; Franck ADISON à GRANET Alice ; GIRAUD Matthieu à COQUILLAT Catherine ; VERNET Laurent à MOSSO Véronique ;

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA PROTECTION DES BERGES DE LA GRAVIÈRE

A la suite des différentes crues que la commune a subi de nombreux dégâts notamment sur les ouvrages d'art communaux. L'aire de stationnement de la gravière a été fortement touché et son recul menace directement les infrastructures adjacentes.

Un ouvrage a donc été conçu par la maîtrise d'œuvre pour ériger une protection de berge.

Vu la consultation engagée le 28/02/2025 et la remise des offres le 25/03/2025.

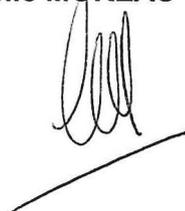
Vu le rapport d'analyse des offres classant la société Charles Queyras Travaux public avec une offre d'un montant de 297 561,40 €HT.

Vu le code de la commande publique ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal décide :

D'attribuer le marché de travaux à la société Charles Queyras Travaux public pour un montant de 297 561,40 €HT.

Le maire
Gaëlle MOREAU



La secrétaire de séance
Maryline FISCHER

